

Annick GIRARDIN

Stéphane CLAIREAUX (suppléant)

Poursuivons le travail ensemble !

Efficacité, expérience, continuité

Mes chers compatriotes, en 2012 vous m'avez témoigné votre confiance une nouvelle fois pour que je vous représente à l'Assemblée nationale. Cependant, si vous êtes appelés en cette fin juin à voter à cette élection législative partielle, c'est que depuis le 9 avril dernier je suis nommée Secrétaire d'Etat au Développement et à la Francophonie et que ma suppléante, Catherine Pen, est dans l'incapacité de me remplacer à l'Assemblée nationale, tel que le prévoit la loi dans le cas de la nomination d'un parlementaire au gouvernement.

Je vous ai fait parvenir il y a quelques jours une circulaire qui démontre le travail accompli avec mon équipe en 2 ans, pour améliorer votre pouvoir d'achat, soutenir les milieux économique et associatif, renforcer la justice sociale, ou défendre nos intérêts à l'international, avec notamment le dépôt par le gouvernement le 16 avril 2014 auprès de l'ONU du dossier définitif de demande d'extension du plateau continental au large de Saint-Pierre-et-Miquelon.

Si une grande partie de mes engagements a déjà été tenue, il reste néanmoins beaucoup de travail devant nous et de dossiers en cours pour offrir à nos îles un avenir meilleur, et je sais pouvoir encore contribuer activement à cet objectif. Mais pour cela, j'ai besoin que vous me donniez cette légitimité électorale de pouvoir continuer de parler au nom de Saint-Pierre-et-Miquelon au plus haut niveau. C'est pourquoi je brigue vos suffrages pour les 3 années restantes de cette mandature, avec comme nouveau suppléant Stéphane Claireaux qui, si vous nous faites confiance, saura représenter l'Archipel à l'Assemblée nationale avec détermination et conviction, le temps que je siégerai au gouvernement.

2 voix concordantes pour mieux défendre l'Archipel

J'ai choisi Stéphane Claireaux comme suppléant car, sur les questions liées à mon mandat de député, il suit tous les dossiers sur lesquels je travaille depuis 7 ans maintenant et il connaît bien le fonctionnement de l'Assemblée pour venir y travailler régulièrement chaque année. Il sera donc opérationnel et efficace immédiatement, si vous nous faites confiance.

Notre candidature s'inscrit dans la continuité du mandat débuté en 2012, du travail accompli ou en cours, c'est pourquoi nous ne vous présentons pas aujourd'hui un nouveau programme, mais nous vous proposons la poursuite du travail engagé. Je suis du reste convaincue que le duo que nous formons est une chance pour l'Archipel, qui du coup gagnera 2 voix concordantes pour encore mieux défendre les intérêts des habitants de Saint-Pierre et de Miquelon auprès des instances parisiennes.

C'est une candidature de cohérence et d'efficacité, puisque dès le lendemain de l'élection, si nous sommes élus, l'équipe du député sera en ordre de marche, encore une fois prête à l'action.

Le résultat de cette législative partielle sera donc (ou pas) la confirmation que vous souhaitez que je poursuive mon travail au service de l'Archipel et de sa population, mais aussi au sein du gouvernement.



Annick Girardin

Continuité, cohérence, proximité

Depuis 2007 vous avez fait confiance à Annick Girardin pour son travail, son état d'esprit et les valeurs qui sont les siennes : action, écoute, combativité, concertation et esprit collectif.

Pour Annick Girardin, comme pour Stéphane Claireaux, le respect de ces valeurs et le partenariat avec la population sont essentiels.

L'équipe du député est rodée, elle restera la même et poursuivra, avec toujours autant de dynamisme et de détermination, le travail qu'elle a toujours fait au service des Saint-Pierrais et des Miquelonnais. Un travail de proximité, ouvert au dialogue, privilégiant les rencontres avec les entreprises, les partenaires sociaux, les administrations, les associations ou les citoyens, à Saint-Pierre comme à Miquelon.

A Paris également la continuité sera assurée, puisque votre député siègera à l'Assemblée nationale au sein du groupe Radical, Républicain, Démocrate et Progressiste (RRDP), un groupe parlementaire qui a toujours offert à l'Archipel une véritable tribune, procurant au député de Saint-Pierre-et-Miquelon une forte visibilité et un grand temps de parole, tout en préservant sa liberté d'action.

Vos préoccupations restent nos priorités !

APPUYER LA RELANCE DE NOTRE ÉCONOMIE

RENFORCER LES SOLIDARITÉS ET LA SANTÉ

ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS LOCALES

SOUTENIR LE MILIEU ASSOCIATIF

DÉFENDRE LES INTÉRÊTS DE L'ARCHIPEL À L'INTERNATIONAL

Le 29 Juin prochain

MOBILISEZ-VOUS dès le 1^{er} tour

votez

**Annick GIRARDIN
et Stéphane CLAIREAUX**

PERMANENCE :

7 rue René Autin
SAINT-PIERRE

Tél. 41 99 98

ecrire@annickgirardin.fr

www.annickgirardin.fr